

Réf: Dossier N° 240369

Avis de constitution

SOCIETE « XPJ FINANCE COTE D'IVOIRE »

Bingerville, Bingerville, Bingerville, lotissement akandjé, lot 03, ilot 01, 01 BP 1843 Abidjan 01, Lot 03, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26 Mai 2023 reçus par Me ADOU TANO KOFFI SEBASTIEN, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 27 Juil 2023, il a été constitué une SAS U SOCIETE « XPJ FINANCE COTE D'IVOIRE »

la société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'international :

-L'exercice à titre exclusif du conseil en finance et en système d'information ; le financement d'entreprise ; l'expertise comptable ; la location de matériel de bâtiments et de travaux publics ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

-la prise de participation, par tout moyens dans toutes sociétés existantes ou devant être créée, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de la location gérance

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales,

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Bingerville, Bingerville, Bingerville, lotissement akandjé, lot 03, ilot 01, 01 BP 1843 Abidjan 01, Lot 03, Ilot 01

M EVO ANTOINE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00110 du 16/08/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°59531/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023



Pour Avis

Le CEPICI